

Marigny Ytiatives

Le Journal municipal de la commune de Marigny

PRINTEMPS 2015



visitez notre site internet : <http://www.mairie-marigny.com>



Le mot du Maire...

Chers Marignaises et Marignais,

Dans ce numéro, vous trouverez des informations relatives au nouveau lotissement rue des Ormes et à la démolition de la ruine route de Quibou. De plus, une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va être réalisée et ce en deux temps. En 2015, le règlement des zones va être revu afin de permettre davantage de densité de l'habitat et simplifier les règles de construction propres à notre commune. Dans un second temps, de 2016 à 2019, une révision complète sera engagée. Elle consistera en la remise à plat du PLU et des zones constructibles de la commune. Cette réflexion se fera dans le cadre de la loi ALUR, du Grenelle de l'environnement et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : instances qui déterminent les différentes règles à respecter pour l'évolution des règles d'urbanisme.

L'urbanisation est un sujet majeur pour notre commune qui permettra de poursuivre son développement et son attractivité.

Fabrice Lemazurier.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 4
Actualités	5 à 6
Passé récent	7
Vie scolaire	8
Vie associative	9 à 10
Vie locale	11

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-marigny.com>

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, LEGRAVEREND Jean-Claude, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, GENET Philippe, LECOURTOIS Nicole, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, BRIGNOT Elise, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David

Séance du 11 décembre

Absents excusés : HOMMET Bernadette, HEUGUET Cédric, HELAINE Stéphane.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-LO AGGLO : TRANSFERT DES BUDGETS ANNEXES

La création de la communauté d'agglomération SAINT-LO AGGLO au 1^{er} janvier 2014, a donné lieu à certains transferts de compétences entre la commune et la communauté, s'agissant notamment des services publics industriels et commerciaux suivants : Eau potable et Assainissement collectif

Ces transferts de compétences entraînent le transfert des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés.

Les moyens matériels et financiers transférés permettant la continuité du service : S'agissant des moyens matériels, ce transfert se traduit par une mise à disposition obligatoire des immobilisations nécessaires à l'exercice de chaque compétence transférée.

TRAVAUX DE VIABILISATION DE 6 LOGEMENTS MANCHE HABITAT RUE DES ORMES : résultat de la consultation

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant les travaux de viabilisation de 6 logements Manche Habitat rue des Ormes.

LOT UNIQUE : terrassement, voirie 1^{ère} phase, assainissement des eaux pluviales, assainissement des eaux usées, tranchées souples, téléphone, adduction eau potable, électricité basse tension.

Classement des offres	Entreprise
1	TP GENET
2	LAISNEY TP

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise TP GENET pour un montant de 22 128.75 € HT.

SALLE DU JARDIN PILLARD : tarif de location à compter du 1^{er} janvier 2015

Il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de location de la salle du Jardin Pillard adoptés par la délibération en date du 10 juillet 2013.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le tarif de la location de la salle du Jardin Pillard à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

au 1 ^{er} janvier 2015	MARIGNY	EXTERIEUR
Vin d'honneur	40 €	80 €
Repas animations en semaine hors week-end et jours fériés	120 €	200 €
Week-end	160 €	300 €
Arbre de Noël	60 €	

Une caution d'un montant de 200 € est exigée pour toute location payante.

Pour occuper la salle les locataires devront s'engager à ne pas provoquer de nuisances sonores. Un document, sensibilisant sur la gêne qu'une occupation bruyante peut provoquer chez les riverains, sera remis aux utilisateurs.

Une attestation d'assurance responsabilité civile (pour événement privé) sera exigée au moment de la réservation.

Il est entendu que toutes les réservations déjà effectuées seront réajustées au tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

CIMETIERE : installation d'un columbarium supplémentaire et d'un espace cinéraire

La commission « cimetière » a interrogé plusieurs prestataires pour l'achat d'un columbarium et d'un espace cinéraire.

Après analyse des différents devis, c'est la proposition de l'entreprise GRANIMOND qui est retenue pour un montant de 6 035.00 € HT (columbarium) + 1 120.00 € HT (espace cinéraire).

QUESTIONS DIVERSES.

Boxe :

Alexandre LEPALLEY va disputer le 28 février 2015 les championnats de France à Saint-Lô. Le conseil municipal accepte que la commune soit partenaire de ce projet qui permettra de la valoriser.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-marigny.com>

Séance du 13 janvier

Absents excusés : FAUVEL Véronique, LECOURTOIS Nicolle, BRIGNOT Elise, HEUGUET Cédric.

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : programmation 2015.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 179 de la loi de finances n°2010-1657 qui a institué la dotation d'équipement des territoires ruraux,

Dans le cadre de la DETR pour l'année 2015, le conseil municipal adopte le principe de l'opération de la création d'une classe maternelle à l'école Julien Bodin (Maçonnerie menuiseries, ventilation, chauffage plomberie, électricité, peinture et revêtement de sol, et mobilier) au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Origine des financements	Taux	Montant € HT (estimation)
Maître d'ouvrage	80 %	31 461.58
DETR	20 %	7 865.39
Total		39 326.97

Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

CONTRAT DE TERRITOIRE 2015-2017: recensement des projets communaux.

Le contrat de territoire du Conseil Général se déclinera sur 2015-2016-2017. Le territoire se verra doter d'une enveloppe financière de 4 675 866 € pour les communes et SAINT-LO AGGLO.

Pour le 30 janvier 2015 la commune doit faire parvenir à SAINT-LO AGGLO les fiches projets.

Monsieur le Maire énumère au conseil municipal les projets susceptibles d'être pris en compte :

Année de prise en compte	Domaine d'intervention	Projet
2015	Travaux de mise en performance énergétique de bâtiments publics dans le cadre d'un CEP	Réseau de chaleur à l'école Julien Bodin
2015	Scolaire : équipement contribuant à l'amélioration de l'offre de formation	Création d'une nouvelle classe maternelle à l'école Julien Bodin
2017	Création/rénovation d'une salle culturelle	Réhabilitation de la salle polyvalente en salle culturelle
2017	Maison de services et d'animation de proximité	Intégration de la nouvelle mairie au sein d'une maison de services de proximité

Adopté par 15 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 1 CONTRE.

CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE D'UN LOTISSEMENT AUX ORMES (19 LOTS).

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la maîtrise d'œuvre pour le projet de lotissement de 19 lots aux Ormes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser cette opération et autorise Monsieur le Maire à signer le marché concernant la maîtrise d'œuvre du lotissement des Ormes de 19 lots avec l'entreprise ADH50 pour un montant de 17 500.00 € HT.

Les crédits seront inscrits au budget annexe lotissement des Ormes 19 lots.



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-marigny.com>

Séance du 10 février

Absents excusés : BESSON Huguette, HOMMET Bernadette, BISSON Caroline.

Absent : HEUVET David.

AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER, DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS VOTÉS AUX BUDGETS 2014 AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015.

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612 -1 du code général des collectivités territoriales

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Dépenses d'investissements concernées :

Article/ opération	Désignation	Montant à inscrire
202	Modification du PLU	7 000.00 €
2183 / 2015-01	Remplacement du standard téléphonique à l'accueil de la mairie	3 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus

SAINT-LO AGGLO : attribution d'un fonds de concours pour la construction de la maison médicale.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'attribution d'un fonds de SAINT-LO AGGLO pour la construction de la maison médicale. La participation est fixée à 50 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution d'un fonds de concours pour la construction de la maison médicale.

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2015 «LES ORMES 19 ».

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses.

FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE JULIEN BODIN POUR LES ÉLÈVES NON-RÉSIDENTS

Monsieur le Maire indique que l'article L 212-8 du code de l'éducation définit les modalités de répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants de plusieurs communes.

Considérant ces dispositions, Monsieur le Maire propose de fixer les participations aux charges de scolarisation des élèves non-résidents à un montant de 597.96 €.

QUESTIONS DIVERSES.

Elections départementales :

Les bureaux pour les élections départementales des 22 et 29 mars sont composés.

Bilan 2014 Marigny Je T'aime :

Monsieur le Maire présente le bilan de l'association Marigny Je T'aime 2014.

Echange :

Monsieur MONTAGNE informe le conseil municipal qu'une petite délégation de Cadenet sera reçue à Marigny dans la semaine du 15 juin cette visite permettra d'avancer sur le projet d'échange entre les deux villes.

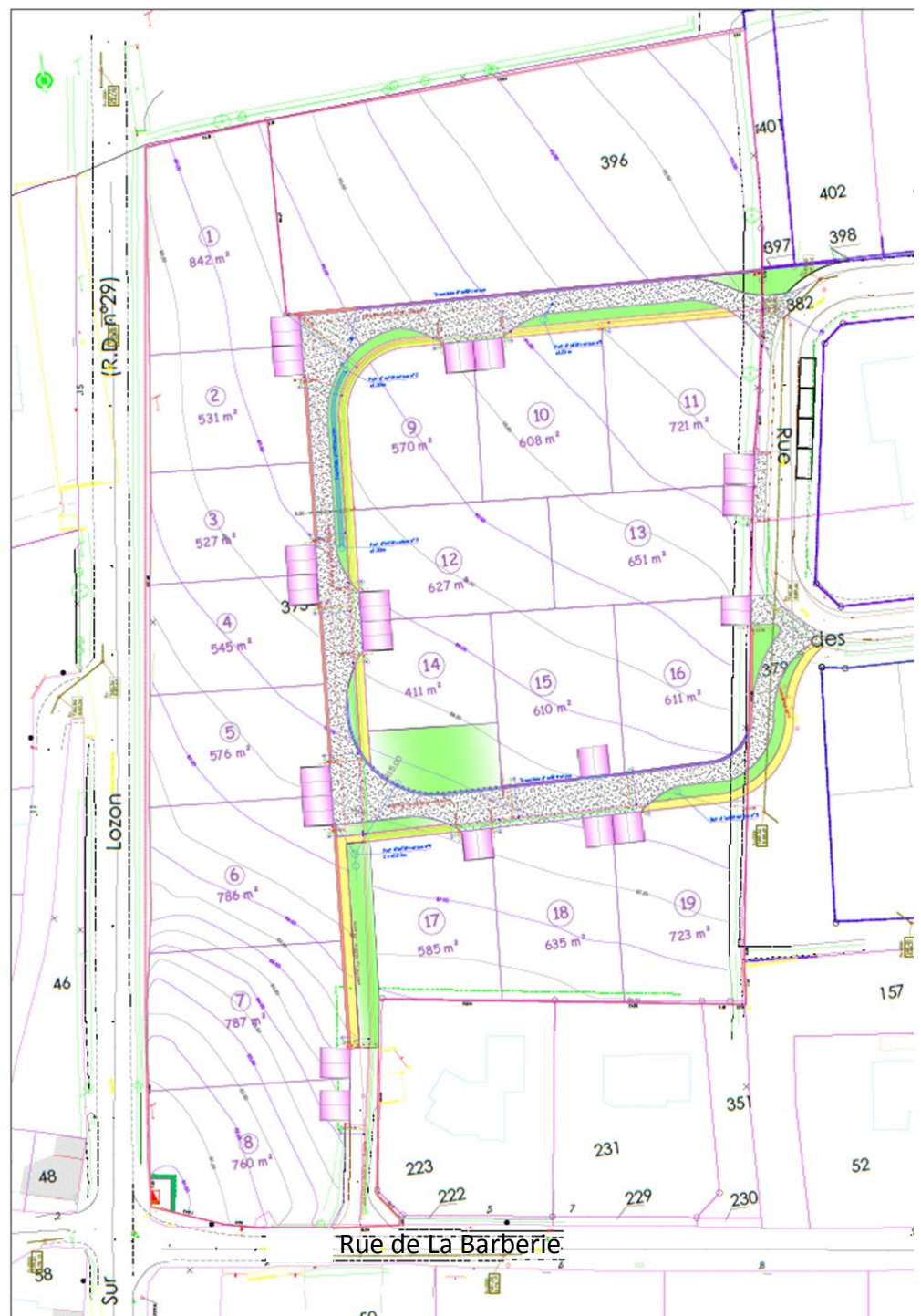
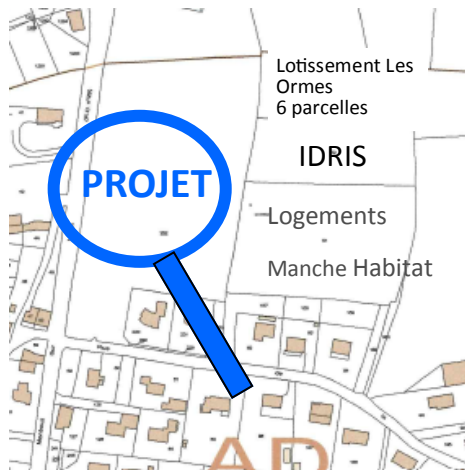
EHPAD Marigny :

Visite prévue le 07/03/15 à 14h pour les conseillers municipaux.

ACTUALITÉS

Lotissement Les Ormes (19 lots).

PLAN AVANT-PROJET



La commune met en vente 19 parcelles dans le lotissement communal « Les Ormes 19 ».

Le lotissement se situe au dessus de la rue de la Barberie.

Surface totale en vente :
12 134 m²

Coût prévisionnel :

Frais d'études : 66 000 €

Travaux : 240 000 €

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter la mairie.

Un peu d'histoire.

D'ici quelques temps, disparaîtra un des derniers vestiges de l'ancienne rue du Couvent de Marigny d'avant-guerre.

En effet, la maison à l'angle de la rue du 13 juin 1944 et de la route de la Planque, inhabitée depuis une soixantaine d'années, a fait l'objet d'une acquisition de la commune. Du fait de son très mauvais état, elle sera détruite ainsi que quelques autres bâtiments aux murs mitoyens.

Autrefois appelée rue Capey puis rue du Couvent après l'installation des religieuses de la communauté du Sacré Cœur (1837), cette rue a été appelée rue du 13 juin 1944, en raison des bombardements américains de cette date.

Roger POTIER, qui habitait avec ses parents épiciers face à la route de la Planque, se souvient d'une belle journée ensoleillée, qui vit anéantir, vers 19h, en quelques secondes, sous les bombes américaines, toute une rue, bordée des deux côtés de nombreuses maisons d'artisans :

- à gauche : épiciers (POTIER), menuisier, bourrelier, cordonnier, maçon, couturière (famille MASTELLOTO), café...
- À droite : mécanicien, maréchal ferrant, perception, enregistrement, garagiste, le couvent...

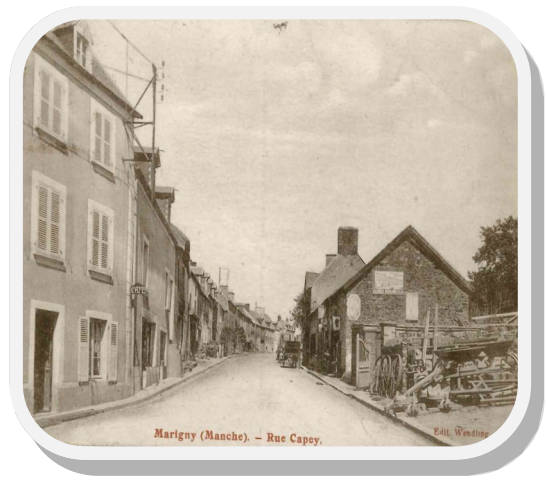
La maison de Rosalie PACARY (famille GAUTIER) fut épargnée et devint atelier d'André LECHEVALLIER, ébéniste, qui, plus tard, construisit devant un magasin d'exposition avec son habitation au-dessus.

La maison à l'angle appartenait à Mme LEMONNIER, dont le fils était mécanicien : les photos d'avant-guerre la montrent avec du matériel agricole en attente, l'atelier se trouvant à l'emplacement des actuelles Pompes Funèbres. Cette maison fut rachetée par André LECHEVALLIER en vue d'une restauration qui, au fil du temps, devint impossible à réaliser.

1910



1930



1982



2013



PASSÉ RÉCENT

REUNION PUBLIQUE SUR L'AGGLO



Cette réunion qui s'est déroulée le 20 décembre 2014 était une première dans la région. Elle consistait à expliquer à l'aide d'un power point le pourquoi de l'Agglo.

Les personnes présentes ont pu poser les questions à Monsieur le Maire ainsi qu'à Monsieur Gilles QUINQUENEL, président de l'Agglo qui n'ont pas hésité à leur répondre afin de les éclairer au mieux. Réunion enrichissante à renouveler

VŒUX DU PERSONNEL

Un pot de fin d'année très sympathique afin de souhaiter de bonnes fêtes et remercier tout le personnel communal pour son travail effectué tout au long de l'année. Madame Micheline ENGUEHARD et Madame Véronique ANSOT ont reçu à cette occasion la médaille d'honneur communale.

VŒUX DU MAIRE

Les habitants de Marigny ont répondu nombreux à l'invitation du maire le 16 janvier. Fabrice LEMAZURIER (élu en mars 2014) a présenté les travaux et réalisations de 2014 et les projets de 2015 (démolition route de Quibou, lotissement Les Ormes, création d'une 15ème classe, aménagement de la partie restante de la maison médicale...)

Cette soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.



Retrouvez la présentation des vœux sur le site de la mairie.

VIE SCOLAIRE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JULIEN BODIN.

LE BUREAU :

Président : Cédric DOLOUE

Vice président : Baptiste LELONG

Trésorière : Mickaëlle BURNOUF

Secrétaire : Agnès LEGRAND

Secrétaire adjointe : Sabrina GUERLIN

Depuis plusieurs années, l'APE de l'école Julien Bodin œuvre pour financer chaque année plusieurs événements permettant aux élèves, y compris ceux de maternelle, de bénéficier de sorties pédagogiques, d'un spectacle, ou encore de classes de découverte.

En effet, ce n'est pas moins de 8 manifestations qui sont prévues cette année, matinées croissant, marché de Noël, vente de sapins, galette des rois, soirée dansante, apéro concert, soirée grillades et bien d'autres qui sont encore en projet.

C'est avec les 20 membres constituant l'équipe et en étroite collaboration avec l'école et l'équipe enseignante que l'association travaille toujours afin d'innover et d'offrir des manifestations de qualité.

C'est d'ailleurs chaleureusement que l'ensemble des membres remercie les parents qui depuis le début d'année répondent présent à chaque manifestation.

L'APE vous invite à venir le 5 Juin à sa plus grosse manifestation de l'année, l'apéro concert avec la présence du groupe local CORALINE.

Quelques dates à retenir :

29 Mars : Ventes de viennoiseries

5 Juin : Apéro concert au terrain de foot à côté de la salle de sport

26 Juin : Soirée grillades avec concert des enfants au sein de l'école

Retrouvez nos actualités sur internet :

<http://ecole-elementaire-marigny.etab.ac-caen.fr>



Quelques membres de l'A.P.E et leurs enfants.

INSCRIPTIONS
ÉCOLE JULIEN BODIN

RENTREE SCOLAIRE
2015-2016

Pour les nouveaux inscrits et
l'entrée en petite section de
maternelle

Les inscriptions auront lieu à
l'école Julien Bodin le :

Mercredi 11 mars
de 9h00 à 11h30

Jeudi 12 mars
de 9h00 à 11h30

Mardi 17 mars
de 14h00 à 16h00

Merci de vous munir du formulaire d'inscription pour l'école et la cantine, et des photocopies* du carnet de santé et du livret de famille de l'enfant.

Vous veillerez à retirer le dossier d'inscription auprès de la mairie ou sur le site internet (<http://mairie-marigny.com>).

* possibilité de faire les photocopies en mairie avant l'inscription à l'école.

VIE ASSOCIATIVE

Centre de secours de Marigny.

BILAN DE LA SAINTE BARBE

Activité opérationnelle de l'année 2014 :

- 250 secours à la personne
- 39 accidents de la circulation
- 23 incendies, fuites de gaz et autre
- 27 opérations diverses
- 6 intempéries

Remise de médailles lors de la Sainte Barbe: distinction et avancement aux grades supérieurs (2ème semestre 2014) :

- distinction de 1ère classe : Denis TOSTAIN
- Grade de Caporal : Flavien CHRETIEN
- Appellation de Chef : Sergent Jérôme FONTAINE



Remise de médailles de reconnaissance départementales de l'UDSP de la Manche à :

- M. Charles SILVOLA
- M. Guy LEPETIT
- M. Albert LEPETIT
- M. Joël FOSSEY

Remise de la médaille d'honneur des sapeurs pompiers à M. Louis VILQUIN.

Amicale Laïque de Marigny : Section Hand-Ball.



La municipalité a tenu à honorer le club local de handball de l'ALMHB et à remercier ses joueurs et dirigeants en remettant, samedi 10 janvier, médailles et coupes aux équipes des moins de 16 ans et des moins de 18 ans garçons, champions de Normandie.

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie :
<http://www.mairie-marigny.com> dans la rubrique infos utiles / Les associations.

VIE ASSOCIATIVE

Les manifestations
à venir.

A vos
agendas !

Retrouvez les dates
des randonnées et les rendez-vous
des plantations
de Marigny Je T'aime sur
<http://marignyjetaime.free.fr>



Mars 2015 :

Samedi 14 : Ouverture de la pêche en rivière.

Samedi 21 : Ouverture de la pêche à l'étang.

☎ 02.33.71.55.08 ou 02.33.55.10.60 www.peche-manche.com

Samedi 21 : Concert organisé par l'école de musique Marigny-Canisy à 20h00 au Triangle à Hébécrevon. Gratuit.

Dimanche 22 : Concert organisé par l'école de musique Marigny-Canisy à 15h00 à la Communauté de Communes de Canisy. Gratuit.

Avril 2015 :

Mercredi 15 : Loto organisé par le Club de l'Amitié

☎ 06.15.60.98.26 ou 06.74.11.27.35

Jeudi 23 : Loto organisé par les Anciens Combattants du Canton de Marigny ☎ Fabien 06.98.98.26.32 ou Sandrine 06.84.41.89.27

Lundi 27 : Exposition départementale des activités de patchwork organisée par Familles Rurales ☎ 02.33.56.84.29

Mai 2015 :

Vendredi 1er : Braderie organisée par l'U.C.A.M

☎ 02.33.55.00.00

Mercredi 13 : Loto organisé par les Anciens Combattants de Marigny

☎ Fabien 06.98.98.26.32 ou Sandrine 06.84.41.89.27

Samedi 16 : Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié

☎ 06.70.97.61.07 ou 06.42.84.30.10

Juin 2015 :

Vendredi 5 : Apéro concert organisé par l'A.P.E de l'Ecole Julien Bodin

☎ 02.33.56.03.52

Samedi 20 et dimanche 21 : Fête du Bois à l'étang organisée par Marigny Je T'aime sur le thème du bois et de la musique avec des animations prévues : poneys, jeux géants en bois, camp viking, balades du C.A.U.E, sculpture à la tronçonneuse... <http://fetedubois50.jimdo.com>

☎ 06.37.03.18.98

Samedi 27 dimanche 28 et lundi 29 : Fête Saint-Pierre organisée par le Comité des Fêtes de Marigny :

- * Soirée moules frites le samedi : réservations au 06.60.79.45.09
- * Animation de rue, fête foraine, feu d'artifices le dimanche
- * Soirée grillades et courses de vélo le lundi.

VIE LOCALE

Zoom sur un de nos commerçants

Depuis Mai 2014, Benjamin PAINBLANC vous accueille dans son studio B Ink Tattoo Studio, place Westport. Sa spécialité, c'est le tatouage, et le piercing, le tout avec des règles strictes d'hygiène. Tous les diplômes et agréments sont d'ailleurs affichés dans le magasin.

Dans la profession depuis 4 ans, son choix de venir à Marigny a été orienté par la recherche d'une commune du centre Manche et non pas une grande ville. Sa clientèle se fait par internet et surtout par le bouche à oreille. Des gens des alentours et même de Granville viennent jusqu'à Marigny. Mr PAINBLANC fait d'ailleurs parti du syndicat national des artistes tatoueurs qui regroupe en France, les professionnels respectueux du métier. Tous les styles de tatouage sont proposés ainsi que tous dessins, ceux-ci sont d'ailleurs créés à partir d'une feuille blanche.

Le studio est ouvert : du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00, fermé le Jeudi.

Pour tous renseignements complémentaires : 02.14.16.10.10 , b-ink@outlook.fr

ou sur la page facebook : B Ink Tattoo Studio.



LES SERVICES DANS LA COMMUNE

GENDARMERIE

02.33.72.57.90

Lundi 14h-19h, mardi 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16 et samedi 14h-19h.

TRESORERIE

02.33.55.15.10

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h 13h30-16h.

LA POSTE

02.33.77.55.00

Du lundi au vendredi de 9h-12h 14h-17h30
le samedi de 9h-12h30.

BIBLIOTHEQUE

02.33.56.81.29

Lundi 16h45-17h45, mercredi 10h30-12h 14h-17h,
vendredi 16h45-17h45, samedi 10h30-12h.

ASSISTANTE SOCIALE

02.33.77.28.98

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois 9h30-11h30 (sur rdv) à l'ancienne Communauté de Communes.

MAISON DE RETRAITE

02.33.77.14.77

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

02.33.05.23.84

Mardi et jeudi 13h15-17h.

MAISON DES JEUNES

06.37.03.18.98

Mercredi et samedi 14h-18h et pendant les petites vacances scolaires.

C.L.I.C

02.33.06.04.71

1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois 10h45-12h15 à l'ancienne Communauté de Communes.

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h samedi 9h-12h 14h-18h.

A.D.M.R

06.65.11.04.10

Mercredi 10h-12h à l'ancienne Communauté de Communes.

La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le jeudi de 14h à 18h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Tél : 02.33.55.15.26 Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.mairie-marigny.com>

Elections départementales 22 et 29 mars 2015.

RAPPEL : pour voter, il est obligatoire de présenter un des justificatifs d'identité suivants :

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire (en cours de validité), carte vitale avec photo (en cours de validité).